

# Bocage Gâtiniais

## Atelier thématique Ressources et milieux naturels

### Session 2

#### Compte-rendu - 16 décembre 2013, Lorrez Le Bocage

Le présent compte rendu aborde les points suivants :

- Le contexte dans lequel s'inscrivent les ateliers thématiques ;
- Le déroulement des ateliers ;
- Les enjeux identifiés lors de la première session ;
- La présentation des retours d'expérience de PNR par l'IAU ;
- Les questions relatives à cette présentation et les éventuels compléments des participants ;
- Le travail collectif autour des actions du territoire et des apports du futur PNR ;
- Les ressources complémentaires mises à disposition ;
- La liste des participants.

### Introduction

---

Emanant d'une mobilisation locale forte et soutenu par les régions Ile-de-France, Bourgogne et Centre, le projet d'un Parc Naturel Régional (PNR) du Bocage Gâtiniais est actuellement au stade des études préalables à la demande d'engagement de la procédure de classement auprès de l'Etat, et plus précisément au stade de l'étude de faisabilité. Après une étude d'opportunité qui s'était avérée positive, il s'agit à présent d'examiner finement le territoire pour déterminer dans quelle mesure ses caractéristiques répondent, ou non, aux critères de classement d'un territoire en PNR, établis par l'Etat.

Au-delà de l'approfondissement technique, cette étape est aussi l'occasion de construire les bases d'un projet collectif, voulu et porté par les acteurs du territoire. Un temps de concertation, inauguré par le forum local du mercredi 13 novembre 2013, a ainsi été organisé au sein du périmètre pressenti, afin de partager et compléter le diagnostic du territoire avec les acteurs locaux et initier la co-construction du futur projet de territoire très en amont, afin que celui-ci réponde au mieux aux besoins et attentes du territoire.

Pour se faire, une série de cinq groupes de travail thématiques a été proposée aux acteurs du territoire :

- Aménagement et patrimoine
- **Ressources et milieux naturels** 
- Agriculture, sylviculture et filières locales
- Développement économique et culturel
- Habitat, mobilité, énergie

Le travail collectif s'articule autour de deux temps forts :

- les ateliers thématiques de la session 1 visant à partager et enrichir les éléments de diagnostic, par thématique, et à déterminer des premières pistes d'enjeux ;
- **les ateliers thématiques de la session 2, visant à discuter de la plus-value d'un futur PNR sur le territoire.** ←

## Déroulement de l'atelier

---

L'atelier Développement économique et culturel s'est déroulé comme suit :

- 1 Un tour de table a tout d'abord permis aux participants de se présenter ;
- 2 Le bureau d'étude RCT a rappelé brièvement les enjeux de la première session d'atelier ;
- 3 L'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) d'Ile-de-France a présenté les grandes missions d'un PNR et des retours d'expérience d'autres PNR sur la thématique de l'atelier ;
- 4 Les participants ont alors été conviés à un temps de travail collectif visant à identifier les actions en cours ou déjà réalisées sur le territoire et les apports potentiels du futur PNR en fonction de la thématique abordée. Ils ont pu ainsi se prononcer individuellement sur des post-its qui ont ensuite été collectés et assemblés sur un tableau commun ;
- 5 Dans un dernier temps, les sujets récurrents émanant des contributions ont été reformulés afin d'esquisser la plus value d'un futur PNR sur le territoire.

## Les enjeux identifiés lors de la première session :

---

- La dégradation des milieux
- La protection de la ressource en eau et des milieux humides
- Les modes de gestion de la ressource en eau et du sous-sol
- L'extension urbaine et le grignotage des espaces naturels et agricoles
- La méconnaissance du patrimoine naturel du territoire

## Les missions d'un PNR, présentées par l'IAU

---

Les missions portées par un Parc sont les suivantes :

- **La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager**
- **L'aménagement du territoire**
- **Le développement économique et social**
- **L'accueil, l'éducation et la formation**
- **L'expérimentation** et la diffusion de nouvelles pratiques, transversale aux 4 autres missions.

Plus précisément, le Parc peut intervenir sur ces différentes actions en lien avec les ressources et les milieux, notamment à travers:

- Valoriser une ressource,
- Animer la mise en œuvre d'une stratégie, d'une filière,
- Prévenir voire éviter un risque,
- Soutenir une dynamique économique durable,
- Développer des outils pédagogiques,
- Améliorer une connaissance,
- Réduire les déchets
- Etc.

Elaborée à partir d'un diagnostic initial du territoire concerné par le Parc, la Charte définit le projet du territoire et hiérarchise les enjeux et actions identifiés. Le plus souvent, celle-ci s'articule autour de 3 ou 4 grandes orientations (ou axes) desquelles découlent des dispositions qui permettent la mise en place de mesures sur le terrain.

➔ *Exemple* : La charte du PNR du Morvan contient ainsi :

Des orientations, dont « agir pour les patrimoines culturels et naturels » qui se décline en axes, dont « gérer plus activement les patrimoines naturels et préserver la biodiversité » et des mesures, dont « préserver la qualité des milieux aquatiques et des ressources en eau ».

## Quelques retours d'expérience de PNR, présentés par l'IAU

---

### ▪ ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

➔ *Retour d'expérience* : **Le PNR du Perche**

Les actions mises en place en 2012 par le Parc du Perche en faveur de la biodiversité sont notamment les suivantes :

- Développer la connaissance : inventaires écologiques communaux, suivi des populations de papillons (Azuré des Mouillères), etc.

- Apporter des conseils en travaux de restauration des milieux : entretien et restauration d'étangs et de mares (édition d'un guide pour la création et l'entretien des mares), aide financière pour la restauration de mares, etc.
- Proposer un appui aux démarches communes : appui à la mise en valeur environnementale de jardins, création d'une base de données SERENA qui rassemble l'ensemble des données sur la faune et la flore et favoriser les échanges entre partenaires, etc.

➔ **Retour d'expérience : Le PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse**

Un système d'inventaire participatif a été mis en place pour répertorier la présence d'espèces invasives. Il s'accompagne d'un manuel expliquant les bonnes pratiques pour se débarrasser notamment de la Renouée du Japon. Le même dispositif a été mis en place pour lutter contre l'Ecrevisse de Louisiane dans le PNR Loire Anjou Touraine.

Parallèlement, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse mène des actions en faveur des espèces protégées. Un programme en faveur des chouettes a ainsi été mis en place, tout comme dans le PNR du Gâtinais Français.

➔ **Retour d'expérience : Le PNR du Vexin Français**

Dans la Commune d'Omerville, dans le PNR du Vexin Français sont appliquées des prescriptions de protection et de gestion sur des éléments et secteurs d'intérêt écologique et paysager, comme le rend possible le code de l'urbanisme. Les pelouses calcicoles à orchidées ont fait l'objet de ce classement. Le PNR du Vexin Français a accompagné la commune pour identifier les zones à préserver ainsi que les prescriptions de gestion à appliquer.

▪ **ACTIONS EN FAVEUR DE LA RESSOURCE EN EAU**

➔ **Retour d'expérience : Le PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse**

Dès sa création, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse a amélioré la qualité des eaux et l'entretien des cours d'eau, deux de ses premières préoccupations. En 1989, il a ainsi signé un premier contrat de rivière sur l'Yvette (1989-1994) liant l'ensemble des communes d'un même bassin versant ainsi que les organismes publics (Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Général des Yvelines, Agence de l'eau Seine-Normandie et syndicat de rivières). Une série de travaux ont été programmées pour une durée de 5 ans afin d'améliorer la qualité des eaux, dans les domaines de l'assainissement, des eaux pluviales et des milieux naturels. A ce premier contrat ont succédé un contrat eau (1996-2000) et deux contrats de bassin (2003-2007 ; 2011-2015) qui ont permis de mener un travail d'équipe, de terrain, coordonné et planifié. Cette collaboration a engendré un bénéfice environnemental et initié une dynamique de gestion collective à l'échelle du bassin versant. Depuis, la qualité de l'eau dans le bassin versant de l'Yvette s'est améliorée. Le Parc est également porteur et animateur d'un contrat de bassin versant de la Remarde (2010-2015) avec l'ensemble des collectivités locales.

Plus particulièrement, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse accorde une attention ciblée aux mares car en dix ans, le territoire a perdu 10% de ces milieux. Pour sauvegarder ces petites pièces d'eau, biotopes vitaux pour de nombreuses espèces, plusieurs actions sont menées :

- Un système d'inventaire participatif des mares sur la base du volontariat ;
- Des inventaires, des conventions et des plans de gestions avec les agriculteurs

➔ **Retour d'expérience : Le PNR du Gâtinais Français**

Concernant la ressource en eau, plusieurs actions sont mises en place :

- Sensibilisation à la politique Zéro Phyto
- Accompagnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) notamment pour l'entretien et la réhabilitation

▪ **SENSIBILISATION/ EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

➔ **Retour d'expérience : Le PNR Oise Pays de France**

Le Parc Oise Pays de France intervient dans la sensibilisation de divers publics via les actions suivantes :

- Elaboration de fiches pratiques de l'éco-citoyen sur le jardinage et le compostage,
- Présentation du concept de biodiversité aux enfants,
- Conseils pour l'implantation de jardins écologiques dans les écoles
- Conseils pour un fleurissement plus écologique
- Etc.

➔ **Retour d'expérience : Le PNR du Gâtinais Français**

Le PNR du Gâtinais Français a participé à la réalisation de sentiers découverte contenant des panneaux d'informations, des pupitres d'interprétations, des bornes interactives ou encore des équipements adaptés pour les aveugles, les personnes à mobilité réduite et les handicaps mentaux et auditifs.

**QUESTIONS ET REMARQUES DES PARTICIPANTS A LA SUITE DE CES PRESENTATIONS :**

- *Que signifie « gérer plus activement » dans la charte du PNR du Morvan ?*  
➔ **Réponse** : il ne s'agit pas de prescriptions mais d'orienter la mise en œuvre de pratiques adaptées au type de milieu considéré.
- *Pourtant, l'exemple présenté du Zéro Phyto, semble bien être une mesure imposée aux agriculteurs !*  
➔ **Réponse** : Cette action, menée par le PNR du Gâtinais Français, s'adresse aux communes, sur la base du volontariat et n'est donc pas une obligation. La Région Centre, ainsi que

l'Île de France mènent un dispositif similaire à destination des communes et des particuliers volontaires.

- *Il est jugé regrettable que les élus, qui auront la charge de signer la future charte, soient si peu représentés lors des ateliers de concertation. Ces personnes ne semblent pas informées de la démarche.*

→ **Réponse** : Les communes du périmètre d'étude sont informées du projet puisque 66 d'entre elles ont délibéré en faveur du projet de PNR. La démarche est donc avant tout une initiative locale. Des associations locales ont fait la promotion d'un projet de Parc naturel régional depuis le début des années 2000, notamment l'AHVOL (Association pour l'aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain), l'ARBRE (Association des riverains de la Sainte-Rose et du Betz pour leur environnement), puis l'ARBG (Association pour la réflexion sur la création d'un PNR du Bocage gâtinais), créée en 2006. Les élus ont été invités lors de la dernière assemblée générale de l'association ainsi qu'au forum organisé le 13 novembre 2013 et ont généralement répondu à l'invitation. S'ils sont peu présents lors de ces ateliers c'est aussi que le classement d'un territoire en PNR est un processus très long et qu'ils joueront un rôle plus décisif lors du montage du projet, de la rédaction de la charte, etc.

- *Il a été demandé qu'une carte complète des classements déjà existants soit présentée.*
- *Des informations supplémentaires quant au financement du projet de PNR et l'imposition appliquée aux habitants ont été souhaitées.*

→ **Réponse** : A titre d'exemple, les contributions en région Centre varient de 1,5euros/habitant/an à 5euros/habitant/an en Brenne. Ces contributions se trouvent largement complétées par des financements issus des institutions publiques.

Le financement d'un Parc dépend en grande partie de sa charte et des ambitions qui lui sont associées : une charte ambitieuse sera plus lourde à financer qu'une charte plus modeste.

- *Des participants font part de leurs craintes concernant le financement du futur Parc, il est rappelé que certains Parcs connaissent d'importants « dérapages » financiers et il est craint que cela se produise dans le futur PNR.*

→ **Réponse** : Ces craintes doivent effectivement être exprimées tout au long du processus afin que soit apportée une vigilance suffisante sur cette question.

- *Un participant fait part de son expérience mitigée avec les mesures de classement environnementales : alors qu'il été favorable au classement de son territoire en Zone de Protection Spéciale, il s'est trouvé écarté de la démarche, ce qui a engendré un contentieux avec les différentes parties prenantes. Il craint que des promesses non tenues lui soient encore adressées.*

→ **Réponse** : L'expérience rapportée est effectivement regrettable mais cette concertation a avant tout pour but de permettre aux acteurs du territoire d'exprimer leurs interrogations et non de leur adresser des promesses.

- *Les pisciculteurs du PNR de la Brenne connaissent actuellement des difficultés liées à l'invasion des cormorans.*
  - ➔ **Réponse** : Actuellement le PNR accompagne justement les associations de pisciculteurs pour leur proposer un appui dans la lutte contre l'invasion des cormorans.
  
- *Il est précisé que la Jussie est une plante invasive autant répandue sur le territoire que la renouée du Japon.*

## Synthèse des échanges : les actions du territoire et les apports du PNR.

Thèmes	Ce que vous faites sur votre territoire au regard des enjeux ?	Ce qu'un PNR peut vous apporter ?
<b>Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de gestion a été mis en place pour l'étang de Galetas pour réhabiliter les roselières qui ont subi des dégradations suite au développement des végétaux ligneux. Il implique fortement les acteurs cynégétiques.</li> <li>- Le CICB (club international des chasseurs de Bécassines) collabore avec les organismes de recherche pour réaliser un suivi des oiseaux.</li> <li>- De même, les chasseurs participent à l'amélioration des connaissances en partenariat avec l'ISNEA (prélèvement et don d'ailes).</li> <li>- Les départements disposent de deux outils :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les ENS (Espaces naturels sensibles), dont plusieurs acquisitions ont été faites par les Départements sur le territoire (Marolles sur Seine, Château Landon et Flagy)</li> <li>o Le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées) qui permet aux communes d'inscrire certains de leurs chemins ruraux pour les protéger.</li> </ul> </li> <li>- Le département de Seine et Marne accompagne également les communes pour qu'elles intègrent des actions en faveur de la biodiversité dans leurs projets d'aménagement (exemple de MontMachoux : protection du sentier des croix)</li> <li>- Seine-et-Marne Environnement met en place plusieurs actions:               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Accompagnement des communes à la gestion différenciée ;</li> <li>o Sensibilisation des scolaires ;</li> <li>o Gestion d'une base de données naturaliste ;</li> <li>o Suivi des chiroptères ;</li> <li>o Portés à connaissance pour les communes en révision de leurs documents d'urbanisme (SCoT de Seine et Loing)</li> </ul> </li> <li>- Les pratiques de certains agriculteurs sont propices au maintien de la biodiversité :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Replantation et entretien des vergers, y compris en haute tige et probablement avec d'anciennes variétés ;</li> <li>o Entretien des bandes enherbées et respect des dates imposées par la PAC pour la coupe afin de respecter les périodes de nidification</li> </ul> </li> <li>- L'UNICEM, en partenariat avec le Muséum et Natureparif, participe au suivi de la biodiversité. A cela s'ajoutent les actions de réaménagement et de suivi de chaque exploitant sur son site.</li> <li>- Des associations environnementales participent à l'élaboration de PLU, de SCoT ainsi qu'à celle du SDRIF (Schéma directeur de la région Ile-de-France) et du SRCE (schéma régional de cohérence écologique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le tourisme vert ;</li> <li>- Améliorer la connaissance de la biodiversité, par des Atlas de la biodiversité par exemple ;</li> <li>- Renforcer l'appropriation du patrimoine par les habitants (géologique, naturel, agricole, culturel...);</li> <li>- Réaliser des portés à connaissance sur les trames vertes et bleues ;</li> <li>- Sauvegarder les variétés anciennes d'espèces, en particulier dans les vergers (pommes,...) et relancer des productions locales ;</li> <li>- Aider à la préservation des paysages (haies, chemins) et des mares ainsi que de tous les éléments fixes du paysage ;</li> <li>- Aider à la gestion des hirondelles ;</li> <li>- Encourager les inventaires participatifs et les sciences citoyennes ;</li> <li>- Sensibiliser le milieu scolaire ;</li> <li>- Sensibiliser les élus aux outils réglementaires de protection de l'environnement (notamment le respect des bandes enherbées) ;</li> <li>- Créer des zones récréatives ;</li> <li>- Proposer des retours d'expérience issus d'autres territoires desquels s'inspirer ;</li> <li>- Préserver les savoir-faire à travers la marque Parc ;</li> <li>- Améliorer la communication entre les habitants et acteurs ;</li> <li>- Diffuser et sensibiliser sur la gestion différenciée ;</li> <li>- Lutter efficacement contre les espèces invasives (Jussie, Renouée du Japon, Ecrevisses)</li> <li>- Apporter une ingénierie territoriale notamment dans les petites communes.</li> <li>- Développer une vision à long terme du territoire chez les</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vallée de l'Orvanne a fait l'objet d'un classement.</li> <li>- L'association des Croqueurs de pommes du Gâtinais (Château Renard) peut aider les exploitants de vergers à identifier les variétés anciennes</li> </ul>	<p>élus, notamment sur les questions d'urbanisation et d'arrivée de nouvelles populations.</p>
<b>Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De bonnes pratiques se généralisent chez les agriculteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réduction des produits phytosanitaires</li> <li>o Amélioration et rationalisation de l'irrigation (arrosage de nuit et en absence de vent)</li> </ul> </li> <li>- La gestion écologique mise en place sur les propriétés d'Eau de Paris est à mettre en avant.</li> <li>- Des associations font de l'animation/sensibilisation sur la préservation de la ressource en eau.</li> </ul>	
<b>Matériau x</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le schéma départemental des carrières de la Seine-et-Marne est en cours d'approbation. Ceux des autres départements sont concomitants.</li> <li>- Une rando-géologique est en projet.</li> <li>- Des associations font de l'animation/sensibilisation sur la géologie du territoire.</li> <li>- L'UNICEM réalise des réhabilitations de carrières et élabore des plans de gestion de site avant la restitution de celui-ci.</li> </ul>	
		<p><b>Propositions qui se rattachent à d'autres ateliers thématiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser à la richesse du patrimoine bâti ;</li> <li>- Favoriser le maintien des commerces et de l'artisanat local ;</li> <li>- Favoriser les activités culturelles ;</li> <li>- Encourager la construction selon des méthodes traditionnelles.</li> </ul>

**AUTRES QUESTIONS, REMARQUES ET APPORTS EXPRIMES LORS DU TRAVAIL COLLECTIF :**

*Un agriculteur fait remarquer que faute d'information, il ne sait pas si les actions qu'il pratique (broyage de la jachère alors que présence d'orchidées) sont favorables ou néfastes à la biodiversité.*

*N'est-il pas paradoxal qu'un PNR encourage à la fois le développement et la production locale tout en ayant un volet de protection/préservation de l'environnement ?*

→ **Réponse :** Un PNR n'est pas la mise sous cloche d'un territoire. Le PNR a vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement et peut donc tout à fait encourager le développement économique. Il est avant tout mis en place pour faciliter un développement durable sur le territoire, s'appuyant sur un équilibre environnemental, social et économique

## Eléments de synthèse

- ➔ Les actions mises en œuvre sur le territoire : de nombreuses actions concrètes en termes de protection des milieux naturels existent déjà (programme de réhabilitation des roselières, PDIPR, information et sensibilisation auprès du grand public et des écoles, construction de bases de données naturalistes, agriculture raisonnée, etc.).
- ➔ La plus-value d'un PNR : la structure Parc répondrait à un besoin en ingénierie territoriale, permettrait la sensibilisation des élus et un renforcement de l'information auprès des écoles. Il pourrait accompagner le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement. Les actions d'inventaire pourraient également être poursuivies et étendues.

## Pour aller plus loin...

<http://www.projet-pnr-bocage-gatinais.fr/>

## Liste des participants

Nom	Prénom	Structure
BETRAND	Catherine	Conseil Régional Centre
BIZOUERNE	François	Etang de Galetas
BOSCH	Jean Cornelis	Association des Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs du Loiret
CANAULT	Henry	Association des Jeunes agriculteurs
CORNET	Nicolas	IAU Ile-de-France
DE PAEPE	Olivier	Agriculteur J.A
DENIMAL	Cathy	CA ARBG
GABENS	Olivier	UNICEM
GAURY		Chambre d'Agriculture du Loiret
GAUTHIER	Benoit	Institution pour l'Entretien des Rivières
JOIGNEAU	Xavier	Agriculteur
LARGILLIERE	Guy	Environnement Bocage Gâtinais
MENAGER	Pierre-Denis	IAU Ile-de-France
PARISOT	Christophe	Seine et Marne Environnement
POUTEAU	Florence	Chambre Agriculture Yonne
PRIN	Patrice	CDSCF-EBG-ASPF-AHVOL
PRUVOST-BOUVATIER	Manuel	IAU Ile-de-France
THIERRY		Agriculteur